

BC saisie par : SCIBETTA	le 23.02.2022	Validé par: SCIBETTA	le 23.02.2022
Interlocuteur : Technico-comr SCIBETTA CEDRIC	EMS JUEN		
Centre : TC602 Technico-commercial TER06 02	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client: 20256229 MME BIESSY CÉCILE **Tél:** 0979104314 **Fax:** 0476077113
0667275342

Contrat: 138121/0 du 15.02.2022

ESI: 0113-03-01-0017 CHIMILIN LA CUISINIÈRE au Rez de chaussée T1

HLM LA CUISINIÈRE BAT C - Logt no 0017 421 RTE de la Cuisinière

Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.09.1977 Date entrée patrim.: 01.09.1977

OBJET DE LA COMMANDE:	Remplacement serrure cave n°17 + remise en état de la porte de la cave où il manque des lames de bois, locataire Mme
------------------------------	---

Date de début d'exécution:	23.02.2022	Fin d'exécution:	02.03.2022
-----------------------------------	------------	-------------------------	------------

BIESSY Cécile au 0667275342

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NCOF40000-Pourcentage majorateur à appliquer aux fourniture NMET41800-Remplacement d'un cylindre de serrure	0,16 49,13	937,50 1,00	150,00 49,13	10,00 10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
199,13	0,00	199,13	19,91	219,04

Opération:	S. analytique: Travaux après état des lieux
-------------------	--

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
------------------------	------------------------	-----	-----

Observations:

Signature du locataire	Signature de l'entreprise
------------------------	---------------------------

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art